



# Newsletter n°9

## Edito :

Dans les Maisons de Marthe et Marie nous sommes au cœur de « l'humain » et nous recherchons la simplicité, la souplesse et la délicatesse si nécessaires pour accompagner les mamans démunies et les bébés si fragiles.

Chaque colocation vit au rythme des naissances, des arrivées et des départs qui ont lieu tout au long de l'année. Il y a toujours quelque chose à fêter chez Marthe et Marie et la joie met un baume sur des situations souvent douloureuses. L'émotion assaille toutes les personnes impliquées dans les colocations : le mystère de la vie naissante, les premiers liens d'amour tissés entre un bébé et sa mère, le départ de nuit à la maternité lorsque les contractions se font plus rapprochées, le retour de la jeune accouchée et son « 10ème mois » si bouleversant sont autant d'éléments qui marquent une vie à jamais.

Cette magnifique aventure ne pourrait avoir lieu sans l'investissement généreux des volontaires qui s'engagent pour un an aux côtés des mamans pour porter les peines, les joies et les bébés !

*Stephanie Saboly - Directrice*



© Brigitte Delibes Photographie

## Sommaire :

- Edito ..... p. 1
- Les naissances ! ..... p. 1
- Accompagnement proposé aux mamans ..... p. 2
- Une première chez Marthe & Marie..... p. 3
- Le rôle crucial des volontaires ..... p. 4
- Témoignage des anciennes ..... p. 5
- Remerciements ..... p. 5
- Quelques photos ..... p. 6
- Bulletin de soutien ..... p. 7



Depuis la dernière newsletter (novembre 2015), **5 bébés** sont nés dans nos colocations : Mahault, Eliah, Hania, Yuna et Sophie !



*Sophie, l'adorable dernière recrue de la MMM, née en avril 2016.*



*La joie des emménagements !*

## Quel accompagnement proposé aux mamans ?

Arriver à la Maison de Marthe et Marie, c'est avant tout pour ces jeunes femmes en situation difficile trouver un refuge, poser leurs valises. Mais c'est aussi préparer leur avenir, reconstruire. Notre objectif est de les accompagner vers une prise d'autonomie, en prenant en compte leur âge, leur situation actuelle et passée, leurs désirs, leur personnalité .... L'accompagnement sera donc bien particulier, avec des interventions discrètes et adaptées afin de respecter la jeune femme et la laisser peu à peu prendre en main son projet.



En premier lieu, la Responsable d'Antenne veille à ce que les démarches essentielles sur le **plan social** ont bien été effectuées en lien avec une Assistante sociale : demande de RSA, allocations CAF, aide au logement, assainissement de la situation financière... les Lyonnaises peuvent se tourner vers la « Maison du



Rhône » pour rencontrer des professionnels autour de ces questions. S'engager à payer un loyer à « Marthe et Marie » fait partie des mesures concrètes pour préparer l'avenir.

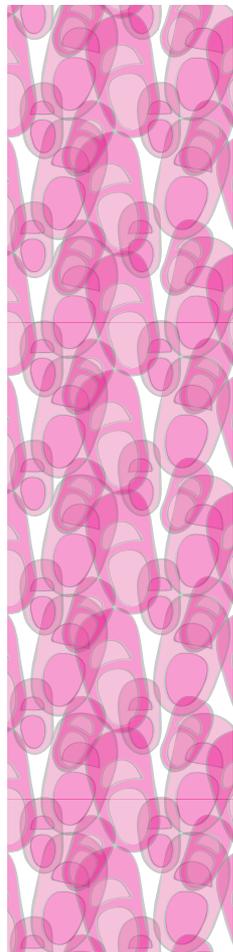
Sur le **plan médical**, la jeune femme après avoir déclaré sa grossesse sera suivie de près à l'hôpital (rdv avec la sage-femme, échographie, anesthésiste, psychologue si nécessaire). Une puéricultrice vient rendre visite aux futures et jeunes mamans directement à l'appartement ; elle connaît bien l'association et le profil des mamans (inquiétudes vis-à-vis de l'accouchement, de la maternité...) et leur est de bon conseil.

Un autre « gros morceau » concerne la **recherche de**

**logement** pour la future maman. Les démarches sont longues et fastidieuses ... plusieurs associations ou organismes aident les jeunes femmes : le CLLAJ, les CCAS ou « Antennes solidarités », à Lyon « Antenne Logement ». Cette dernière accompagne la jeune femme depuis la constitution du dossier jusqu'à la fourniture de meubles à bas prix pour l'emménagement. Le réseau privé de nos contacts nous permet parfois aussi de proposer des logements aux mamans.

**L'avenir professionnel** est encore un sujet à aborder avec la future ou jeune maman. Vers quelle formation se tourner ? Passer son permis de conduire ? Chercher du travail tout de suite ? Envisager une place en crèche pour faire garder son enfant ? Des associations lyonnaises comme « Ressort », les Missions locales pour les plus jeunes, le CRIJ... aident les jeunes femmes à réfléchir à ces questions.





Enfin, l'association propose aux mamans une toute autre forme d'accompagnement, sur le **plan personnel** cette fois-ci : l'expérience de la vie en colocation avec d'autres jeunes femmes, jeunes professionnelles (volontaires) ou autres mamans. Une vraie école de vie à part entière, où l'on apprend le partage des tâches, le respect des règles et



de l'autre .... Des sorties conviviales sont proposées aux mamans, jeux de société, des repas avec les autres colocations de l'immeuble (Lazare), mais aussi groupe de parole et un groupe « couture » grâce à l'intervention de bénévoles.

De multiples propositions et sollicitations pour les futures et jeunes mamans qui disent avoir des journées bien remplies... Volontaires, Responsable d'Antenne, bénévoles, Assistantes Sociales, intervenants extérieurs, autres associations



sont autant de personnes et de « vis-à-vis » à disposition de ces jeunes femmes, leur apportant une écoute bien spécifique et une aide personnalisée pour les aider au mieux à travailler et penser leur avenir.

*Lucie Closon, responsable d'antenne à Lyon*

## Une première chez Marthe et Marie : une famille confie un logement à une de nos mamans et son bébé



Le 10 avril mon fils et moi-même avons aménagé dans notre nouveau chez nous. Ce fut une grande joie pour nous d'enfin avoir un endroit à nous. Après maintes et maintes démarches administratives pour accéder à un logement, une autre possibilité nous a été offerte. Grâce à la générosité d'une famille venant d'acquérir un appartement, j'ai pu signer un bail traditionnel, avec la confiance qu'ils m'ont accordée.



Après avoir fait le tour des bailleurs sociaux, et être passée par de nombreuses commissions exceptionnelles pour accéder à un logement, enfin j'ai pu être soulagée de ce poids. Face à la difficulté de trouver un logement, j'ai parfois perdu un peu espoir, cette recherche me demandait beaucoup de temps, les assistantes sociales ne pouvaient pas faire beaucoup, tant la demande est abondante. Cela ne me laissait pas le temps d'organiser ma réinsertion professionnelle.

Cette grande opportunité que ces particuliers m'ont proposée m'a permis de rebondir, dans notre nouveau nid, que j'aménage petit à petit. Cet acte de bonté et de confiance est un tremplin formidable pour nous et nous remercions grandement cette merveilleuse famille pour ce geste.

*Déborah- maman de Lyon et son fils Sacha*

# Le rôle crucial des volontaires

« Etre volontaire à La Maison de Marthe et Marie, qu'est-ce que c'est ?

C'est offrir une année de notre vie au service de la Vie, en étant au plus près des mamans et de leur bébé, pour être une écoute attentive, une présence discrète et pourtant bien réelle; en essayant de recréer, toutes ensemble, un univers entre la vie de famille et la vie de coloc classique.

C'est vivre au quotidien, ensemble, avec nos ressemblances et nos différences, nos qualités et nos défauts. Cela nous apprend tous les jours à dépasser nos limites, nos à-prioris, et à voir en l'autre tout ce qu'il peut y avoir de beau, notamment dans les moments de doutes.

Dans la colocation parisienne, nous sommes actuellement 4 volontaires jeunes pro, 4 mamans ou futures mamans et 2 bébés. Ce n'est pas toujours de tout repos, mais cela est vite oublié à côté des moments de partage et de joie que nous vivons !



Nous pensons notamment, aux huit paires d'yeux écarquillés au-dessus des clichés d'une future maman qui rentre de son échographie et à qui on a appris que tout allait bien; aux éclats de rire des bébés qui jouent ensemble sous les regards bienveillants des colocs; aux premières petites dents et petits pots avalés en entier; aux premiers pas encore hésitants et manquant d'équilibre; aux bras tendus et aux regards pétillants des bébés qui nous retrouvent après un week-end d'absence...

Autant de moments de bonheur habituellement partagés en famille, et qui là sont partagés et vécus dans une "famille" un peu particulière. »

*Gabrielle, Florie-Anne, Aurélie, et Clémence -  
Volontaires à Paris*

La Maison de Marthe et Marie  
recherche des volontaires

**Nous recherchons notre nouvelle  
promotion de volontaires pour  
septembre 2016 à Paris, Nantes  
et Lyon alors n'hésitez pas à en  
parler autour de vous !**





## Témoignage des anciennes :

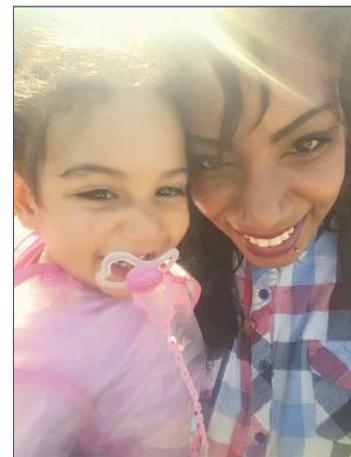
### Mélissa et sa fille Shannah

Nous avons la joie de vous donner des nouvelles de Mélissa et Shannah, le premier bébé de la colocation de Paris!

Toutes les deux se portent à merveille : "Shannah est une jolie petite fille avec un fort caractère à présent 😊" nous raconte sa maman Mélissa. Elles

résident toutes les deux au centre maternel les Lilas. "Shannah va à la crèche, elle est très développée elle fait d'ailleurs plus que son âge. Elle parle de mieux en mieux et a un caractère bien affirmé".

Mélissa, quant à elle, suit une formation de secrétaire médicale en alternance et passe son diplôme en juin prochain. « je mets tout en place pour pouvoir avoir mon appartement prochainement et passer mon permis ».



## Merci pour votre aide !

Merci à chacun de vous, chers donateurs particuliers, pour votre engagement fidèle à nos côtés pour accompagner le développement de la Maison de Marthe et Marie. Comme vous le savez les petits ruisseaux font les grandes rivières et grâce à votre soutien nous aidons de plus en plus de jeunes mères traversant une situation difficile. 18 bébés sont nés dans nos maisons depuis l'ouverture de la première colocation en 2011 dont 8 en 2015.

L'année 2016 sera avant tout une année de consolidation de notre structure pour asseoir sa croissance sur des bases solides. Création de modules de formation pour les colocataires, mise en place d'un week-end de découverte pour les candidates volontaires, développement d'outils de gestion et structuration de l'association. Pour 2017, nous souhaitons ouvrir un deuxième appartement à Paris, là où les besoins se font le plus sentir. Nous avons plus que jamais besoin de vous !

**Nous croyons et espérons que vous serez nombreux à répondre à cet appel dans la joie d'œuvrer ensemble pour aider ces jeunes mamans.**

*L'équipe de la Maison de Marthe et Marie*

Merci également à toutes les associations et Fondations qui nous ont soutenus en 2015-2016 et sans qui nos projets ne pourraient voir le jour

LUCKY DREAM

La Goutte de Lait  
Saint-Léon

AFC  
LES ASSOCIATIONS  
FAMILIALES  
CATHOLIQUES

legallais  
Fondation d'entreprise

FONDATION  
SAINT-IRÉNÉE  
Lyon  
Solidarité - Education  
Culture - Communication

association  
georges  
hourdin

EUROSOLIDAIRE  
EUROSOLIDAIRE. ENSEMBLE SUR LE NET!

LES  
TRÉTEAUX  
DE SAINT-RÉMI

ASSURÉTHIC

@CredoFunding



LexisNexis®



FONDS DE DOTAION  
Après Demain



© Brigitte Delibes Photographie



© Brigitte Delibes Photographie



# OUI, je soutiens l'association La Maison de Marthe et Marie !

A retourner à : La Maison de Marthe et Marie – 3 rue du Gavouet - 27 950 Saint-Marcel

Vous avez également la possibilité d'effectuer vos dons en ligne sur notre site internet [www.martheetmarie.fr](http://www.martheetmarie.fr)

## ✓ Je fais un don unique :

Je fais un don en ligne ou un chèque à l'ordre de **La Maison de Marthe et Marie** de :

- |  |   |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> 25 € (soit 8,50 €*) | <input type="checkbox"/> 150€ (soit 51€*) |
| <input type="checkbox"/> 50 € (soit 17€*)    | <input type="checkbox"/> 1000€ (340€*)    |
| <input type="checkbox"/> 100€ (soit 34€*)    | <input type="checkbox"/> Autre .....      |

## ✓ Je fais un don régulier :

J'opte pour des versements par virements automatiques (cf. ci-dessous, talon à remettre à votre banque) :

- |   |                                      |
|---|--------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> 10 € (soit 4€*)  | <input type="checkbox"/> Mensuel     |
| <input type="checkbox"/> 15 € (soit 6 €*) | <input type="checkbox"/> Semestriel  |
| <input type="checkbox"/> 30 € (soit 11€*) | <input type="checkbox"/> Trimestriel |
| <input type="checkbox"/> Autre .....      | <input type="checkbox"/> Annuel      |

### Vos coordonnées :

M, Mme.....

Adresse.....

Code postal.....

Ville.....

Téléphone.....

Email.....

Je souhaite recevoir un **reçu fiscal annuel** :

- Par courrier  
 Par email  
 Je ne souhaite pas recevoir un reçu fiscal

### \*Impôt sur le revenu :

Vous bénéficiez d'une réduction d'impôts de 66 % du montant de votre don, dans la limite de 20 % de votre revenu net imposable. Un reçu fiscal vous sera délivré une fois par an pour l'ensemble des prélèvements ou dons effectués dans l'année.

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique par l'association qui s'engage à ne pas les diffuser. En application de la loi du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et de suppression des données personnelles vous concernant.

## Pour effectuer des virements automatiques, voici le talon à remplir et communiquer à votre banque :

Je soussigné(e), .....(prénom et nom), Domicilié(e).....

.....(adresse complète), titulaire du compte numéro : .....

vous demande de bien vouloir virer le ..... de chaque .....(mois, trimestre), la somme de .....euros sur le compte LCL (coordonnées bancaires ci-dessous) de l'association la Maison de Marthe et Marie. Merci d'indiquer mon nom et prénom en intitulé de virement pour le bénéficiaire.

Fait à..... le .....

Signature

### Relevé d'identité bancaire

CL Poissy

Code banque : 30002

Code guichet : 02335

N° compte : 0000117438Z

Clé RIB : 97

IBAN : FR69 3000 2023 3500 0011 7438 Z97 Code BIC : CRLYFRPP

La Maison de Marthe et Marie